

## AMÉLIORER LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS

L'interconnexion GridLink contribuera à améliorer notre réseau énergétique, notamment l'exploitation des énergies renouvelables et la sécurité d'approvisionnement.

**Le projet offre de nombreux avantages, notamment :**



### **Investissement économique :**

Le coût d'investissement global du projet d'interconnexion GridLink est de 900 millions d'euros. Les travaux de construction offriront un grand nombre d'opportunités aux entreprises locales pour la fourniture des équipements, des matériaux et des services, à la fois pour la construction de la station de conversion, l'installation de câbles souterrains et sous-marins.



### **Vente et prix de l'électricité :**

Une fois le projet opérationnel, la France et le Royaume-Uni peuvent exporter leur électricité pour la vendre ou bénéficier de l'importation d'électricité moins chère lorsque l'un ou l'autre des pays a un excédent ou que son approvisionnement énergétique est limité. Cela profite aux producteurs d'électricité en leur offrant des débouchés supplémentaires et aide les consommateurs en augmentant la concurrence dans l'approvisionnement en électricité.



### **Taxes locales :**

GridLink Interconnector Ltd paiera les taxes commerciales nationales et locales, qui peuvent être utilisées pour soutenir la fourniture de services locaux aux populations où le projet est situé.



### **Sécurisation de l'alimentation électrique :**

Les interconnexions renforcent la résilience de l'approvisionnement électrique en France. S'il y a des difficultés avec la production ou le transport d'électricité, y compris les conditions météorologiques ou des problèmes technologiques, l'électricité peut être importée pour répondre à une partie de la demande via GridLink.



### **Opportunités d'emplois :**

On estime que jusqu'à 200 emplois seront créés pendant la phase de construction dans la région de Dunkerque et, une fois opérationnel, il y aura 10 à 20 emplois équivalents temps plein pour la station de conversion. Des emplois supplémentaires (20 à 30) seront générés pour la gestion commerciale de l'activité GridLink.



### **Changement climatique :**

L'exploitation accrue des énergies renouvelables et de l'électricité à faible émission de carbone grâce à l'amélioration de la connexion entre la France et le Royaume-Uni signifie que les émissions de dioxyde de carbone provenant de la production d'énergie seront réduites. Cela soutiendra les objectifs internationaux en matière de lutte contre le changement climatique et l'objectif d'une économie européenne nette zéro d'ici 2050.

## CALENDRIER



**Septembre-octobre 2020 :** concertation publique, y compris l'exposition virtuelle et les réunions publiques

**Novembre 2020 :** dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale de GridLink et de concessions d'utilisation du domaine public maritime

**Début 2021 :** dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale de RTE et de déclarations d'utilité publique

**Fin 2021 :** octroi des autorisations environnementales et des concessions d'utilisation du domaine public maritime

**Fin 2021 :** approbation réglementaire par la CRE et l'Ofgem

Attribution des contrats de construction

**Début 2022 :** début de la construction

**Début 2025 :** l'interconnexion GridLink démarre ses opérations d'exploitation